

FICHE TECHNIQUE - SKI HORS PISTE

Programme Hiver 2018

Responsable : Elodie LE COMTE

Tél: 06 58 56 67 98 email: millemontagnes@gmail.com

WEEK-END FREERANDO

Pour skieurs confirmés, capables de descendre une piste noire en petits virages et de skier en toute neige, sans tomber et avec fluidité. Bonne condition physique requise.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Programme

Chaque sortie se fait sur un week-end de 2 ou 3 jours. Les destinations sont choisies au cœur des Alpes en fonction de leur situation géographique et de leur intérêt pour l'activité hors-piste. Vous les rejoignez en train pour y retrouver les guides qui vous conduiront sur le site qui offrira le meilleur enneigement. Le lieu d'hébergement est mentionné sur la fiche technique et peut être modifié à tout moment.

✉ *Les informations pratiques propres à chaque sortie vous sont communiquées après validation de votre inscription.*

Les sorties sont ouvertes à partir de 6 personnes minimum. Groupe de 8 personnes maximum par guide.

Il est possible d'ouvrir un second groupe à partir de 10 personnes.

Encadrement

Toutes les sorties sont encadrées par des Guides de Haute Montagne UIAGM. La prise en charge des participants démarre le premier jour du séjour à la gare d'arrivée et se termine le dernier jour à la gare de départ. Un bénévole du CAF IdF assure la coordination générale de la sortie.

Niveau technique

Un bon niveau de la pratique du ski alpin hors-piste (en toute neige), une bonne condition physique, ainsi qu'une capacité d'adaptation au milieu alpin (froid, météo, effort) sont requis. Le guide se réserve le droit d'écarter tout participant ayant un niveau jugé insuffisant.

Matériel

Outre son équipement de ski complet (skis, bâtons, chaussures/fixations de randonnée, peaux de phoque), chaque participant doit être muni d'un sac à dos adapté à la pratique du ski Hors Piste/Rando (25/30 litres, avec sangle ventrale et possibilité de fixer les skis sur le sac) et du matériel de sécurité obligatoire : **DVA + pelle + sonde.**

✉ *Une liste de matériel détaillée vous est communiquée après validation de votre inscription.*

Le guide se réserve le droit de refuser un participant s'il juge que son équipement est insuffisant ou inadapté.

Le **casque** n'est pas obligatoire, mais il est fortement recommandé.

Pour les sorties comportant du ski sur glacier, un **baudrier muni d'une longe + mousqueton de sécurité** est nécessaire. Le guide peut vous prêter ce matériel dans la limite du stock disponible. Merci de cocher la case correspondante sur votre bulletin d'inscription.

Transport

Les sorties se font en train. Certains week-ends ne sont accessibles que par train de jour. Le coût de la nuit supplémentaire + petit déjeuner est inclus dans la participation aux frais. Les

transferts entre la gare, l'hébergement et la station sont également prévus, les détails vous seront communiqués lors de votre inscription. Les lieux et horaires de rendez-vous (arrivée et départ) mentionnés sur la fiche technique sont obligatoires (pas d'exceptions individuelles).

Participation aux frais

Le prix comprend :

- Les droits d'inscription
- L'encadrement professionnel par un Guide de Haute Montagne UIAGM, équipé d'une radio et du matériel collectif de sécurité.
- L'hébergement en demi-pension : petit déjeuner et repas du soir en gîte, refuge ou auberge
- Les transferts aller et retour sur place depuis le lieu de rendez-vous

Le prix ne comprend pas :

- Les billets de train
- Les forfaits des remontées mécaniques
- Le supplément pour chambre single si disponible (les nuitées se font en chambres partagées ou petits dortoirs).
- Les déjeuners/pique-niques de midi ainsi que les boissons : les repas du midi se font dans des restaurants d'altitude ou peuvent être un pique-nique tiré du sac et pris en pleine montagne. Les repas du midi/pique-niques du guide sont à la charge des participants durant tout le séjour.
- La location de matériel
- Les assurances personnelles
- De manière générale, tout ce qui ne figure pas sous « *le prix comprend* »

Modifications de programme

Pour des raisons de sécurité ou d'organisation, le Club se réserve le droit de modifier son programme ou de proposer à un participant son transfert sans frais sur une autre sortie.

Assurances

Chaque participant **doit obligatoirement être couvert** par les assurances suivantes :

- Assurance contre la maladie et les accidents
- Assurance responsabilité civile incluant les accidents en montagne
- Assurance couvrant les frais de recherches, de sauvetage et de rapatriement en montagne **(y.c. hors de France !)**

*Pour cela, le plus simple consiste à souscrire à l'**Assurance de personne** proposée avec l'adhésion au CAF. Dans le cas contraire, vous devrez joindre à votre inscription **une attestation d'assurance** présentant des conditions de couverture au moins équivalentes à celle du CAF.*

QUEYRAS - ABRIÈS - ST VÉRAN

2 au 4 février 2018

Encadrement : Elodie LE COMTE

Tél: 06 58 56 67 98 email: millemontagnes@gmail.com

RENDEZ-VOUS : Le 2 février 2018 en gare de Mont-Dauphin, à 8h

PRIX : 350€ 3 jours / 2 nuit (dont 15€ de frais administratifs CAF)

HÉBERGEMENT PRÉVU : Gîte-Hôtel La Maison de Gaudissard, Moline en Queyras
Possibilité de supplément pour chambre dans la partie Hôtel : simple/double (+ 45€/30€)

TRAINS CONSEILLÉS : ✉ Paris Austerlitz 20h54 - Mont-Dauphin 8h00 / Intercités de Nuit

☐ Mont-Dauphin 20h30 - Paris Austerlitz 7h53 / Intercités de Nuit

ANNULATION ET DÉSISTEMENT

Une météo défavorable ou des mauvaises conditions de neige, d'une part, un nombre de participants insuffisant, d'autre part, peuvent conduire le CAF IdF à annuler une sortie.

Dans ce cas, il sera proposé de transférer l'inscription sur une autre sortie, dans la limite des places disponibles, ou de rembourser la totalité de la somme acquittée lors de l'inscription. Toutefois, si les arrhes versées pour la réservation d'un hébergement ne peuvent être intégralement récupérées, le CAF IdF se réserve la possibilité d'en retenir une quote-part lors du remboursement.

Si le participant se désiste et annule sa participation ou s'il ne se présente pas au lieu de rendez-vous, les « conditions générales et particulières de proposition et de réalisation des séjours à caractère sportif » s'appliquent.

La souscription à une **Assurance couvrant les frais d'annulation** proposée par le club est recommandée.

BULLETIN D'INSCRIPTION

QUEYRAS - ABRIÈS - ST VÉRAN

2 au 4

février 2018

SORTIE N°

AVEC ACCORD

PRIX : 350€

PARTICIPANT

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél. domicile :

Tél. prof. :

Portable :

email :

N° d'adhérent :

(Si vous êtes adhérent hors Ile de France, demander une double adhésion au prix de 25€ et joindre copie de votre carte)

TRANSPORT Billet pris par vos soins

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Lien de parenté :

Je certifie avoir pris connaissance du programme et de la fiche technique relative à la sortie à laquelle je m'inscris, de même que des conditions d'inscription (générales et spécifiques).

Je prends l'engagement de me conformer à toutes les indications mentionnées, notamment en ce qui concerne le matériel et l'équipement.

Je certifie que ma condition physique et mon niveau technique correspondent à ceux requis.

Date :

Signature :